



**HAL**  
open science

## Collecte d'archives, histoire de soi et construction de l'identité

Christian Hottin

► **To cite this version:**

Christian Hottin. Collecte d'archives, histoire de soi et construction de l'identité: autour de deux fonds d'archives de femmes. *Histoire et Sociétés*, n°6, avril 2003., 2003, n° 6, avril 2003., p. 99-109. halshs-00069201

**HAL Id: halshs-00069201**

**<https://shs.hal.science/halshs-00069201>**

Submitted on 16 May 2006

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Collecte d'archives, Histoire de soi et construction de l'identité : autour de deux fonds d'archives de femmes**

Christian HOTTIN\*

Mission ethnologie

DAPA – Ministère de la culture

Christian.hottin@culture.gouv.fr

### **Introduction**

Collecter un fonds d'archives : cette opération, première d'une série dont le résultat final sera la mise à disposition du carton sur la table du chercheur, paraît de prime abord aller de soi. Il faudrait même qu'il en fût ainsi, et pas autrement, pour qu'elle prenne place sans heurt dans l'ensemble du processus bien rodé qui, de l'organisation matérielle des différents éléments constitutifs du fonds à la rédaction des descriptions normalisées issues de cet ordonnancement, en passant par l'élimination des pièces reconnues inutiles, fonde cette entreprise de rationalisation de l'appréhension des documents écrits que constitue le traitement d'un fonds d'archives.

A une extrémité, l'instrument de recherche, traduction écrite des alignements de cartons qui constituent la matérialité du fonds, est donné comme une description aussi objective que possible du contenu des archives, en particulier grâce à l'usage de normes de descriptions de plus en plus précises. Il tend à apparaître non comme une représentation intellectuelle du contenu des documents, mais comme une description à la fois littérale et synthétique. A l'autre bout de la chaîne, la collecte se résume finalement à la prise en compte de quelques paramètres simples : quelle est la nature du fonds ? Son intérêt supposé ? Quelle est son importance matérielle ? Quel sera le statut juridique de son entrée dans les collections publiques (don ou dépôt) ?

---

\* Ce texte a été rédigé alors que j'étais conservateur aux Archives nationales (Centre des Archives du Monde du Travail à Roubaix.

On se propose d'envisager<sup>1</sup> ici la collecte non comme l'étape initiale d'une chaîne de traitement d'un problème administratif, mais comme l'établissement progressif, en plusieurs épisodes, d'une relation interpersonnelle dont l'enjeu est constitué par les documents proposés par l'un et désirés par l'autre. Cette relation sera considérée comme une situation permettant d'observer le rapport qu'un individu peut entretenir avec ses archives. Enfin, l'analyse de la structuration des archives proposées à la donation sera mise en rapport avec l'image de soi manifestée par le donateur potentiel lors des entretiens qui précèdent la collecte.

D'emblée, l'étude de cette relation, et plus encore l'analyse des phénomènes sociaux et psychologiques relatifs aux archives qui se manifestent en cette occasion, bute sur les rôles déjà écrits que jouent trop bien les deux participants. Pour l'archiviste, si grande que soit son envie d'agir en observateur, y compris en observateur actif, il n'en est pas moins en mission, animé par la volonté d'augmenter le patrimoine écrit dont il a la charge et contraint de tenir compte des questions matérielles et juridiques évoquées plus haut. Chez le donateur potentiel, quelle que soit la complexité profonde de ses motivations et de son rapport aux documents, « l'utilité » historique des pièces proposées, mais aussi le « manque de place » sont généralement invoqués en premier lieu pour expliquer la volonté de donner ses archives. Souvent intervient aussi l'évocation – l'invocation ? – du « Patrimoine » et de la « mémoire » comme arguments susceptibles de justifier la prise en charge des documents. Cependant, par delà le poids des habitudes acquises, des comportements institutionnels et des explications préfabriquées, il faut rechercher dans cette opération de relève, au sens pratiquement archéologique du terme, qu'est la collecte, les éléments qui révèlent la complexité du rapport de l'individu à ses archives, la part que celles-ci peuvent tenir dans la représentation de soi, de sa vie, et le rôle qu'elles jouent dans la construction d'une identité.

Les deux cas analysés ici renvoient à deux expériences de collecte conduites au cours du premier semestre de l'année 2002. Thérèse et Yvonne avaient alors pris contact avec le Centre des Archives du Monde du Travail pour faire don des archives de leurs activités syndicales ou

---

<sup>1</sup> Cet article s'inspire de deux communications orales : « La collecte d'archives privées : réflexions à partir de quelques expériences de collecte au Centre des Archives du Monde du Travail », Stage international de la Direction des Archives de France, journée consacrée aux archives privées, Créteil, Archives départementales du Val de Marne, 2 mai 2002 ; « Archives de soi et construction de l'identité : regards croisés autour de deux fonds d'archives de femmes », *Quelle place pour les femmes dans les sociétés industrielles ? Femmes et travail aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Conférence-débat organisée par les éditions Hatier et le Groupe d'Histoire Sociale, Roubaix, Centre des Archives du Monde du Travail, 9 octobre 2002.

professionnelles<sup>2</sup>. Aujourd'hui retraitées, toutes deux avaient eu une vie de travail particulièrement riche et avaient conservé de nombreuses traces écrites de leurs actions.

Il s'agit de deux fonds d'archives produits et conservés par des femmes. On se gardera pourtant bien de considérer le sexe des donateurs comme un élément particulièrement signifiant, et notamment comme un facteur susceptible d'expliquer (pour peu qu'on fasse sien un préjugé issu des représentations masculines dominantes) le bon état de classement et de conservation des documents par les vertus domestiques et le sens de l'organisation matérielle traditionnellement attribués aux femmes. Le sexe des personnes rencontrées n'est en définitive pas le paramètre le plus important par rapport au but recherché qui est l'étude de la place des archives dans la construction et la représentation de l'identité. Il convient pourtant de signaler que Thérèse comme Yvonne appartiennent à des générations qui ont vu les femmes affirmer leur place dans la société et gagner leur indépendance à travers leur travail : transmettre la mémoire de ce travail poursuit sans doute, en quelque manière, cette affirmation. De même, si les différences entre les univers sociaux dans lesquels ont évolué les donatrices (celui du militantisme syndical et celui de la bourgeoisie industrielle) sont un des éléments à prendre en compte dans une approche comparée de leurs archives, les points communs apparaissent bien plus nombreux que les différences assez anecdotiques observées.

De ces deux expériences de collecte se dégage l'idée d'une très forte identification de l'individu à ses archives. Elles apparaissent comme un élément structurant de la personnalité ; leur mise en forme, leur organisation matérielle, les discours qui prennent appui sur elles tendent à dessiner une image de soi. Comment s'effectue ce processus de mise à jour ? Quelles sont les modalités d'expression de cette forme spécifique de représentation ? Le récit des rencontres, l'évocation des discussions, la description des documents et la restitution de leur ordonnancement fournissent les éléments de réponse à ces questions.

## **Une militante syndicaliste**

Retraitée depuis plusieurs années, Thérèse habite une petite maison de brique dans une ville résidentielle de la métropole lilloise. Au sein de cette demeure chaleureuse, elle a entièrement aménagé l'étage supérieur, situé sous les combles, en espace de travail qui lui permet de s'adonner

---

<sup>2</sup> Les deux opérations ont été conduites par l'auteur entre janvier et avril 2002, avec la participation de Claudie Belleau, stagiaire au CAMT (dans le cadre d'un DESS en archivistique de l'Université de Haute-Alsace) et de Michel Valard, secrétaire général du CAMT.

à sa passion : en y pénétrant, on se trouve dans un véritable studio d'enregistrement parfaitement équipé. C'est là, parmi les cassettes de ses enregistrements, que sont conservées ses archives.

Une fois le contact établi avec les représentants du Centre des Archives du Monde du Travail, deux entretiens, qui prennent rapidement la forme d'un récit de vie, précèdent l'opération de collecte des archives proprement dite<sup>3</sup>. Comme cela se produit souvent, le récit de vie n'a pas la forme d'une biographie linéaire, dont le fil conducteur serait les étapes chronologiques du parcours professionnel. Toutefois, et en cela la démarche de Thérèse est profondément originale, il ne s'agit pas non plus d'une évocation de tranches de vie successives dépourvues de lien apparent. Cette présentation de soi est organisée, structurée, et s'appuie – en apparence seulement, car on va voir qu'elle s'en écarte par plus d'un trait – sur une profession de foi écrite<sup>4</sup> qui est remise à l'interlocuteur et jointe au dossier de collecte avec l'inventaire des documents. Le ton et la teneur en sont livrées dès les premières lignes : « Vie militante – animée par le christianisme – message de Jésus : un amour libre et responsable / Partager la vie d'êtres humains – bâtir un monde plus juste et plus humain, un monde de Paix ». Puis sont mentionnées les grandes étapes de la mise en pratique de cette éthique : « Jeune – âme vaillante », « Puis j'ai connu la JOC », puis à l'âge adulte » et « retraitée ». La vie professionnelle et syndicale n'apparaît que de manière incidente dans cette évocation. Toujours sont mis en avant les principes de vie, les buts poursuivis : « « être libre et responsable – Faire avec et non pas pour » (à la JOC), ou encore « Je suis attirée vers un mouvement où le pouvoir de décision n'appartient plus à un seul, mais à un groupe – Militer avec des hommes et des femmes ayant des convictions politiques, syndicales, religieuses, philosophiques diverses » (depuis sa retraite). Ce n'est qu'au détour d'un paragraphe qu'il est fait mention de la CFTC, du PSU et du PC. La CGT, qui fut pourtant le syndicat auprès duquel elle s'investit le plus, n'est pas citée pour le moment.

L'entretien oral, qui s'oriente insensiblement en direction des documents qui doivent être collectés, fait apparaître une mise en perspective nettement différente des activités de Thérèse. Là encore, la chronologie ne sert pas de fil conducteur. Ce que Thérèse souhaite transmettre avant tout est ce qu'elle place au cœur de sa vie militante : ses activités au sein de la commission féminine de la CGT EDF-GDF à Lille. Tout le reste apparaît subordonné à cette série d'actions, ne surgit que dans le hasard des incises d'une conversation qui s'étale sur presque deux heures. On apprend ainsi son travail dans une entreprise privée, les déboires rencontrés avec les dirigeants et les raisons de son passage à EDF-GDF, ses liens avec la CFTC, et à travers eux la

---

<sup>3</sup> Les archives de Thérèse sont entrées aux Archives nationales, Centre des Archives du Monde du Travail (Roubaix), sous le numéro d'entrée suivant : 2002 004. Il s'agit d'un don qui n'est assorti d'aucune conditions particulières et les documents sont librement communicables.

dimension chrétienne de tous ses engagements, mais aussi son militantisme au sein du PCF et son passage à l'École du Parti. A d'autres moments surgissent ses actions en faveur de la paix pendant la guerre d'Algérie. Chaque fois que ces nouvelles facettes de sa vie surgissent, elle s'interroge et interroge l'interlocuteur sur l'utilité de donner des documents en rapport avec ces domaines, comme si on s'éloignait de ce qui, à ses yeux présente le plus d'intérêt.

Profession de foi écrite et récit de vie oral mettent donc à jour deux formes de représentation de soi et de construction de l'identité de la donatrice : d'une part un certain nombre de principes religieux et philosophiques très fermement affirmés (et tous les actes accomplis dans les domaines les plus divers ne seraient alors que la mise en pratique de ces préceptes) et, d'autre part, un temps fort particulièrement marquant, que le travail de mémoire tend à ériger en pivot et en point culminant de sa vie militante et autour duquel gravitent tous les autres engagements, finalement ressentis comme secondaires, moins dignes d'intérêt et donc de conservation et de transmission.

L'accès aux archives proprement dites ne s'accomplit que dans un deuxième temps. Par un escalier on pénètre sous les combles, on met à jour une série de boîtes d'archives rigides, toutes du même modèle, dépourvues de descriptions de leur contenu mais soigneusement référencées grâce à une cote portée sur des étiquettes en plastique imprimées en relief. La définition canonique des archives fait de celles-ci l'ensemble des documents produits ou reçus par une personne dans le cadre de ses activités<sup>5</sup>. Force est de constater que celles que Thérèse se dispose à donner ne correspondent qu'imparfaitement à cette appréhension légale du phénomène. Plusieurs cartons contiennent essentiellement, et parfois même uniquement, des brochures imprimées, de la documentation recueillie en diverses circonstances : autant de pièces qui n'ont pas été produites par Thérèse et qui ne lui étaient pas non plus explicitement destinées. D'autre part, l'ensemble des documents proposés en vue de la donation n'est qu'un fragment, qu'un segment des archives possédées par Thérèse. La numérotation des boîtes<sup>6</sup> livre à ce sujet de précieuses informations : elle commence à « A 05 A » et s'achève à « A 19 A ». Les boîtes cotées avant et après, qui contiennent sans doute d'autres archives, considérées probablement

---

<sup>4</sup> Arch. nat., CAMT, 2002 004. Dossier de collecte, profession de foi manuscrite.

<sup>5</sup> Voir : Michel Duchéin, « Archives, archivistes et archivistique : définitions et problématique », *La Pratique archivistique française*, Paris, Archives nationales, 1993, 630 p., p. 19-43, p. 22. Michel Duchéin fait référence au texte de la loi sur les archives du 3 janvier 1979. Il précise également que cette définition diffère de celle en vigueur dans les pays anglo-saxons.

<sup>6</sup> Arch. nat., CAMT, 2002 004. Inventaire des archives dactylographié « Commission féminine EDF-GDF – Syndicat de Lille » et « Documents divers ».

comme strictement « privées » et non seulement « personnelles », ne feront pas partie de la donation. Il est difficile au demeurant de connaître la nature exacte de ces documents placés d'emblée hors du champ de la collecte : photographies ? lettres ? documents liés à la gestion de maison et de la vie quotidienne ? Il faut se borner à supposer, pure hypothèse, que le cadre de classement mis au point par Thérèse prend peut-être en compte « l'ensemble des documents produits ou reçus » par elle et que, à travers ce cadre très large et sans en avoir conscience, elle a peut-être organisé ses archives selon des critères qui sont proches ceux de l'institution archivistique officielle...

Mais il est surtout frappant de constater que la partie visible de ce cadre de classement confirme certaines données sur la représentation de soi que l'entretien oral ne laissait qu'entrevoir. Le rôle joué par Thérèse à la commission féminine du syndicat CGT EDF-GDF de Lille occupe quantitativement (ce qui est normal étant donné la durée de son engagement dans ce domaine) et qualitativement une place très nettement prépondérante dans l'organisation des archives. ces activités constituent à elles seules une des deux sections de l'inventaire. L'autre est désignée sous le terme très générique de « Documents divers »<sup>7</sup>. De même, les analyses des boîtes présentes dans la section « Commission féminine EDF-GDF – syndicat de Lille » sont bien souvent sensiblement plus développées que celles de l'autre section. Ainsi, pour la boîte numérotée A 06 A : « Exposition – la place de la femme dans la société : Préparation de l'exposition et de la réception / Reste des documents de l'exposition / Article de presse / Tables rondes / Note du 10 mai 1976 et note du 26 juin 1979 ». Le caractère très développé de ces analyses contraste nettement avec la mention elliptique qui est employée dans la deuxième section du plan de classement pour décrire des boîtes de même taille. Ainsi, pour la boîte A 19 A : « brochures diverses » et pour la boîte A 18 A : « Brochures religions ». Au sein de la première section, les boîtes relatives à l'année de la femme sont celles qui ont fait l'objet des descriptions les plus complètes, les plus analytiques. Il est vrai que leur contenu est particulièrement varié, comme en témoigne la présence dans A 06 A des « restes » des documents de l'exposition ». En outre, le fait que Thérèse ait souhaité conserver des traces, des restes de cette manifestation semble attester de l'importance qu'elle accorde à cet événement.

Plus généralement, le cadre de classement proposé par Thérèse pour ses archives ne rend nullement compte de la chronologie de ses activités, pas plus qu'il ne donne à voir une organisation des documents en fonction de la diversité de ces dernières. Ainsi, il est intéressant de relever que les pièces liées aux actions les plus anciennes sont reléguées dans la deuxième section.

---

<sup>7</sup> Arch. nat., CAMT, 2002 004. Inventaire des archives dactylographié « Commission féminine EDF-GDF– Syndicat de Lille » et « Documents divers ».

Celles qui concernent le Conseil Central des Œuvres Sociales (février 1947 – février 1951) se trouvent dans la boîte cotée A 13 A, tandis que les questions relatives à la guerre d'Algérie (1954 – 1962) apparaissent seulement dans la boîte cotée A 15 A. Elles s'y trouvent du reste avec des documents traitant des élections et diverses coupures de presse (sans indications chronologiques). De même, si certains ensembles sont clairement identifiés (par exemple tout ce qui est en rapport avec la formation – « Cours de droit – Formation syndicale CFTC – stages CGT et Ecole Centrale du PC), les trois modes principaux d'engagement de Thérèse (le militantisme syndical, le militantisme politique et les activités associatives) ne sont pas utilisés comme cadre de structuration de la présentation de ses archives. Dans cette deuxième section cohabitent des critères d'organisation typologiques ( les boîtes cotées A 17 A, A 18 A et A 19A rassemblent diverses brochures, mais on en trouve également dans d'autres boîtes lorsque ces publications se rapportent à un événement particulier) et des critères d'organisation par objet (les boîtes A 12 A – « Congrès de la CGT et divers » - et A 13 A - « Congrès Central des Œuvres Sociales [...] »). Le plan de classement mis en place par Thérèse possède une cohérence propre, il est en relation avec la perception de son action militante développée dans le récit de vie fragmenté qui s'est dégagé lors des entretiens. Il faut en revanche souligner qu'il s'écarte résolument du plan de classement type qui aurait pu être mis en œuvre si on avait voulu classer le fonds en appliquant quelques principes propres à l'archivistique. D'une part, une organisation en fonction de la chronologie et une distinction des différents champs d'action auraient pu être proposées (par exemple : formation, puis activités dans différents domaines, peut-être organisées selon la chronologie, ou encore selon les types de structures dans lesquels ces activités ont été menées). D'autre part, l'application de critères de tri et de sélection aurait probablement conduit à proposer l'élimination de certains documents (on peut penser à la documentation ou aux brochures). Ainsi, une lecture du mode de classement des documents en fonction de la présentation de soi faite par le producteur invite à respecter cet ordonnancement et suppose de ne pas lui en substituer un autre, téléologique par essence puisque reposant sur l'orchestration des archives en fonction des critères de la recherche historique. Le respect de cette organisation initiale permet, en dépit du transfert des documents dans une institution de conservation, la réappropriation des archives par leur producteur, puisqu'il donne à lire et à découvrir une forme de définition de la personne selon ses propres critères de perception : il équivaut en ce sens à une véritable prise de parole.

L'examen des documents par la donatrice et par son interlocuteur, avant que ne soit signée la lettre de don, prend un temps considérable. Cette opération se répétera ultérieurement, lorsque l'archiviste viendra procéder à leur transfert vers le Centre des Archives du Monde du



Travail. Un assez long laps de temps s'écoule du reste entre ces deux moments, la donatrice ayant souhaité pouvoir les consulter encore une fois chez elle avant leur enlèvement. Par deux fois, en présence de l'archiviste, les boîtes seront ouvertes une à une, leur contenu commenté, leur intérêt évalué. En fait, on paraît assister à ce moment à l'élaboration d'un véritable travail de deuil des archives, qui prend forme à travers le parcours des traces d'une vie, et est oralisé par la remémoration des faits et gestes associés aux pièces lues et commentées une dernière fois. Très présente lors de cette première expérience de collecte, cette étape essentielle se retrouve, avec de grandes similitudes, lors de la prise en charge des archives d'Yvonne.

## Une chef d'entreprise

Qui ne connaît, à défaut d'avoir un jour utilisé l'objet, le mot « Ronéo » ? Ce procédé de duplication des documents, véritable ancêtre de la photocopie, était également le nom de la société qui le développa. La branche française de cette maison anglaise, après avoir gagné son indépendance, profita de la notoriété acquise grâce à son produit « phare » pour diversifier ses activités. Elle s'imposa sur le marché européen de la fabrication des équipements destinés aux bureaux : meubles, classeurs, boîtes d'archives, etc. A la fin des années 1970, un incendie se produisit dans la principale usine de la société, à Noyon, et l'entreprise fut rachetée dans les années 1980.

Fille de la fondatrice de la branche française de la compagnie du RONEO, propriétaire, cadre puis dirigeante de la compagnie, Yvonne a eu une vie professionnelle bien différente de celle de Thérèse. Comme ce fut le cas lors de la rencontre avec Thérèse, le premier entretien destiné à préparer la prise en charge des archives<sup>8</sup> est l'occasion pour la donatrice de livrer un récit de vie informel. Dans le cas d'Yvonne, bien que la trame du propos soit essentiellement fournie par la chronologie des événements, deux caractères confèrent à cette évocation de sa vie une construction et un contenu originaux. Le projet de collecte porte sur les archives de la compagnie du RONEO, conservées par Yvonne après qu'elle a cessé ses activités, et non sur des papiers personnels : on n'est donc pas étonné d'entendre une histoire de sa vie qui est aussi une histoire de l'usine. Dans son récit, les deux thèmes sont traités plus ou moins en parallèle. Tout en retraçant les grandes étapes de l'existence de la société (la vie de la filiale, la conquête de

---

<sup>8</sup> Les archives d'Yvonne sont entrées aux Archives nationales, Centre des Archives du Monde du Travail (Roubaix), sous le numéro d'entrée 2002 006. Il s'agit d'un don qui n'est assorti d'aucune conditions particulières, les documents sont librement communicables.

l'autonomie, la diversification des productions), elle parle de ses années de formation, de ses études supérieures, de son travail à différents postes dans la compagnie du RONEO, mais aussi de son mariage et de sa famille. En outre, le récit de vie d'Yvonne est pour une large part le récit de la vie de sa mère, également prénommée Yvonne, qui, entrée en 1902 (elle est alors âgée de 16 ans) dans l'entreprise en qualité de sténo-dactylographe français-anglais, y gravit rapidement tous les échelons pour devenir directrice des usines de la Compagnie du RONEO et administrateur-délégué de cette société. L'évocation cette très forte personnalité tient une place importante dans les propos tenus par la donatrice, soit pour rappeler l'énergie que déploya sa mère dans la conduite des affaires, soit pour expliquer comment son ouverture d'esprit permit à ses enfants de connaître un parcours semblable au sien.

La compagnie du RONEO apparaît ainsi comme une entreprise de femmes, dirigée par la mère puis par la fille, et que la fille a tenue de sa mère. On a vu quelle importance Thérèse accordait à son action militante en faveur de la libération des femmes, en particulier par le biais de l'action syndicale et de l'organisation d'expositions. Ici, dans un contexte socio-professionnel et socio-culturel très différent, c'est la filiation qui constitue le principal vecteur, à travers le travail dans l'entreprise familiale, de l'indépendance féminine. Après avoir fait le récit du parcours professionnel de sa mère, Yvonne évoque le sien. Parce que sa mère travaillait et était rendue libre par ce travail, elle a transmis cette liberté à ses enfants, qui l'ont investie dans les études (Yvonne est docteur en droit) et finalement réinvestie à leur tour dans la conduite de l'affaire devenue familiale.

Entre la spontanéité d'un récit de vie à plusieurs entrées (la mère, la fille, l'entreprise) et la structuration des archives s'interpose un important travail de distanciation. Cette oeuvre de mise à distance et de réflexion sur ce que fut la compagnie du RONEO et sur le travail de sa propre mère, Yvonne l'a accomplie précisément par le biais des archives, en les utilisant dans la préparation d'un travail universitaire consacré à l'entreprise familiale<sup>9</sup>. Ce mémoire de recherche, mis en oeuvre près de dix ans après qu'elle a cessé de travailler, a été soutenu en 1993. Il apparaît bien comme une tentative d'objectivation de l'expérience vécue. Et ce à un triple titre. En premier lieu, et c'est peut-être le plus frappant, par le sous-titre adopté : « Monographie d'une entreprise moyenne ». Substantifs et épithètes contribuent à préciser le contexte intellectuel historique et économique dans lequel s'inscrit la démarche de l'auteur : il s'agit d'une étude sur

---

<sup>9</sup> Yvonne Dupuis-Vimont, *La compagnie du RONEO, monographie d'une entreprise moyenne (1902-1960)*, mémoire de maîtrise, juin 1993, 183 ff. datc., phot., ill. Ce mémoire de recherche, remis par son auteur, est joint au dossier de

une entreprise qui doit être mise en relation avec d'autres, du même type (ce qui est indiqué par la mention de la taille de la société). En outre, le cadre chronologique choisi (de la fondation aux années 1960) écarte les dernières années d'activité de la société et de la vie professionnelle de l'auteur en son sein pour lui préférer des limites qui respectent la « distance de sécurité » entre l'objet d'étude et le chercheur susceptible de favoriser l'objectivité historique. Enfin, il ne s'agit pas de mémoires, mais d'un travail reposant sur des documents écrits, sur des archives dont le caractère testimonial et probatoire est de nature à fonder l'authenticité des faits rapportés et des analyses proposées. A cette mise à distance intellectuelle de l'histoire vécue grâce aux archives semble répondre la mise à distance physique des archives dans la vie présente, puisque ces dernières sont rangées dans une armoire fermée installée dans une des pièces les plus reculées de l'appartement.

Les archives historiques de la compagnie du RONEO sont présentées dans 44 boîtes d'archives de la même marque. Ce fait particulier mérite qu'on s'y arrête. Les activités même de la société rendaient possible cette variation métonymique, ce jeu de sens sur le contenant et le contenu. En outre, le soin tout particulier apporté au conditionnement (à travers le choix de ces boîtes rigides, pourvues d'une petite poignée, presque toutes de la même couleur verte) joint à la description précise des archives qui figure sur une large étiquette et à l'organisation rigoureuse qui a présidé à la constitution du fonds, tendent à ériger ces archives en sanctuaire de la mémoire de l'entreprise, tout en livrant un ultime témoignage de l'excellence des produits qu'elle fabriquait. Il s'agit en effet d'archives historiques, conçues comme telles probablement dès l'origine du projet et fort différentes de ce que devaient être les archives de l'entreprise lorsqu'elle était en activité. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer leur volume très modeste (de l'ordre d'une dizaine de mètres linéaires), qui ne peut pas correspondre à l'ensemble des documents produits par une société active durant plus de 80 ans et qui employa jusqu'à 2500 personnes. En outre, Yvonne précise dans la présentation de l'inventaire que ces archives ont été réunies à sa demande par un des ses plus fidèles collaborateurs au sein de l'entreprise : leur mode de constitution paraît donc bien avoir été intentionnel. Ce que la masse conservée et le témoignage écrit suggèrent, la structure du fonds permet de l'établir de manière plus précise. Avant le transfert des documents aux Archives du Monde du Travail, Yvonne a rédigé l'inventaire des archives historiques<sup>10</sup>. Celles-ci étaient déjà classées, mais il n'en existait pas de répertoire. Dans la page de présentation qui est placée en tête de ce répertoire, le plan de classement des archives, décrit et commenté,

---

collecte conservé au Archives nationales, Centre des Archives du Monde du Travail (Roubaix). Numéro d'entrée : 2002 006.

permet de comprendre la triple origine des pièces rassemblées. Ces provenances diverses correspondent à trois séries (1 à 12, 13 à 28 et 33 à 44) qui donnent sa structure à l'ensemble. Des documents « hors format des boîtes » viennent compléter ces dernières (50 à 65). La première série est strictement chronologique, chaque boîte renferme des documents datés en rapport avec les activités de la société. La période chronologique concernée s'étend de 1887 à 1980. La deuxième série concerne la documentation et son organisation est thématique : on y trouve un magazine publié par la compagnie du RONEO (*RONEO - Hebdo* : boîtes 14 et 15), des publicités (boîtes 20 et 21) , des documents photographiques et des reportages (boîtes 22 et 23). A l'intérieur de cette deuxième série, les différents types de documentations sont classés par ordre chronologique. Enfin, la troisième série est composée d'archives « personnelles » des différents dirigeants de la sociétés : le père et la mère d'Yvonne, ainsi qu'elle-même. La typologie et la chronologie des documents sont identiques à celles des deux premières séries, mais c'est leur provenance qui justifie leur classement à part.

Ces archives constituées en vue d'être des archives historiques l'ont été en faisant appel aux principes de tri et de sélection proches de ceux mis en oeuvre par les professionnels lorsqu'ils travaillent sur les fonds publics ou privés. Le souci de rationalisation de l'organisation des archives qui a présidé au classement et au travail d'inventaire se manifeste encore dans l'emploi (pertinent selon des normes en usage) de la distinction entre archives et documentation. Il apparaît enfin dans la présentation des différentes parties du répertoire (chacune d'entre elles est précédée d'un sommaire) et dans la rédaction des analyses (une page pour chaque boîte, avec une description à plusieurs niveaux qui prend en compte les dates des documents et leur typologie). Moins que dans le cas de Thérèse, les archives apparaissent comme le reflet spontané d'une perception de soi. Ce travail de représentation passe par l'organisation des archives selon les critères scientifiques officiels (qu'on peut supposer au moins partiellement connus de l'auteur, tant en raison de ses études que de son parcours professionnel), mais ce sont précisément ce souci d'objectivité et ce processus d'objectivation qui confèrent au travail de classement d'Yvonne son originalité et finalement sa subjectivité. En classant le produit de son travail selon les règles qui constituaient l'essence de ce travail (organiser rigoureusement la vie de bureau) et fondaient son éthique (ordre, précision, etc.), elle témoigne encore une fois de l'excellence des méthodes mises en oeuvre dans la compagnie du RONEO. Dans leur présentation matérielle (les boîtes RONEO) comme dans la structure de leur ordonnancement (un classement scientifique), les archives apparaissent comme l'expression ultime des qualités et des mérites de la société

---

<sup>10</sup> *RONEO - Archives*, inventaire dactylographié, mars 2002. Cet inventaire est consultable dans le dossier de collecte du fonds au Archives nationales, Centre des Archives du Monde du Travail (Roubaix). Numéro d'entrée : 2002 006.

dirigée par Yvonne. Cette identification se veut d'autant plus porteuse de sens que l'archivage était précisément une des fonctions de la vie de bureau que les activités de la société visaient à rationaliser. Ce travail de rationalisation laisse pourtant affleurer par endroits une perception plus sensible des documents : par exemple à travers l'évocation de la personne qui aida à leur classement<sup>11</sup> ou encore avec la mention d'un carnet qualifié de « précieux », ayant appartenu à la mère d'Yvonne et finalement conservé par la donatrice lors de l'opération de collecte<sup>12</sup>. Le qualificatif choisi pour désigner cet objet renvoie probablement tout autant aux riches informations qu'il renferme qu'à son auteur, la mère d'Yvonne elle-même.

L'archiviste et l'historien ne peuvent manquer de constater qu'Yvonne a travaillé sur le passé de l'entreprise qui se confond presque avec sa vie en utilisant les méthodes et les modes d'écriture qui sont propres à l'un comme à l'autre. Inversant le processus habituel de traitement des documents (qui va du classement vers l'exploitation historique) elle a été aussi bien l'historienne (dans un premier temps, par son mémoire de maîtrise) que l'archiviste (dans un deuxième temps, par son répertoire) de la compagnie du RONEO. Elle a su pratiquer le discours « en creux » de l'inventaire d'archives, ce discours dépourvu de substance propre, qui pour remplir sa mission - donner au chercheur des points de départ pour l'infinité des discours historiques possibles à partir du document - ne doit avoir aucune autre forme propre que celle des contours des archives. Elle a également su pratiquer le discours « en plein » de l'œuvre historique, en reconstituant et en construisant l'histoire de l'entreprise qui fut la sienne. Le travail de deuil, de dessaisissement de l'individu par rapport à son propre passé, est ici double. Il se produira une dernière fois lorsque les boîtes et les cartons seront ouverts, commentés et refermés en présence de l'interlocuteur avant leur transfert aux Archives.

## Conclusion

S'il n'y avait qu'une chose à rappeler, ce serait celle-ci : une collecte d'archives est avant tout une expérience humaine ; cette dimension est tout particulièrement sensible lorsque la collecte s'effectue auprès de personnes physiques, mais elle est également présente, selon d'autres modalités, lorsque des administrations ou des entreprises privées sont les interlocuteurs des

---

<sup>11</sup> RONEO - *Archives*, inventaire dactylographié, mars 2002, p. 2.

<sup>12</sup> RONEO - *Archives*, inventaire dactylographié, mars 2002, p. 29-35. Le carnet « précieux » contient des informations sur le chiffre d'affaire de l'entreprise, sur les frais généraux, sur les quantités de machines vendues et sur

archivistes. En tant que phénomène humain, son interprétation relève essentiellement et prioritairement des sciences humaines et non des techniques de management.

La rencontre et la discussion prennent la forme d'un récit de vie, qui trouve sa source dans l'évocation des archives, mais ne fait pas nécessairement référence à ces dernières et ne s'articule pas obligatoirement selon une chronologie précise. L'archiviste ne dispose que de très peu d'informations sur le donateur potentiel ; c'est ce dernier qui donne à l'entretien ses grandes orientations, choisit de privilégier tel ou tel aspect, passe sous silence tel ou tel autre. On ne dispose pas non plus de grille de questionnaire semblable à celles des enquêtes d'archives orales. Le récit de vie qui est proposé possède une valeur en soi, distincte de celle qui pourrait être la sienne s'il était envisagé uniquement comme une source historique complémentaire du fonds d'archives écrites. Son caractère fragmentaire et sa structure totalement subjective invitent à le comparer avec le mode d'organisation des archives écrites non pas seulement pour y rechercher un surcroît d'information ou la confrontation de deux versions d'un même fait (expression d'un conflit entre mémoire orale et trace écrite qui tourne en général à l'avantage de la seconde), mais bien pour y lire de manière complémentaire plusieurs représentations possibles d'une existence. On a vu en outre que cet ordre du récit et cet ordre des archives pouvaient faire ressortir des priorités distinctes de celles énoncées dans une profession de foi théorique. Dans les deux exemples étudiés, les donatrices avaient elle-même réalisé le classement de leurs archives avant d'en faire don. On espère avoir montré l'intérêt qu'il y avait à respecter et à étudier ces modes particuliers d'appréhension des archives personnelles, en conservant le contenu hétéroclite des cartons, la variété des descriptions et l'originalité des modes de classement, mais aussi le caractère signifiant des modes de conditionnement adoptés. L'exemple des archives d'Yvonne a en outre permis de voir combien un classement réalisé dans le respect des formes archivistiques pouvait se révéler un fait l'expression d'une démarche personnelle.

L'intérêt historique des archives d'Yvonne et de Thérèse existe indiscutablement. Il a justifié leur entrée dans les fonds des archives nationales. Mais cette valeur historique n'est pas unique. Avant d'exister en tant que matériau pour l'histoire, les archives se manifestent d'abord

---

bien d'autres questions. Il est rédigé de la main de la mère d'Yvonne et porte sur la période 1907-1931. Yvonne a souhaité le conserver, mais elle en a donné une analyse très détaillée dans les dernières pages de l'inventaire.

comme élément constitutif de l'identité de leur producteur, et la collecte permet de prendre en compte cette valeur première et pourtant peu connue. Si l'archivistique est bien une science, n'est ce pas là un objet possible pour elle ?

Christian HOTTIN  
Chef de la mission ethnologie  
Direction de l'architecture et du patrimoine  
Ministère de la Culture  
[Christian.hottin@culture.gouv.fr](mailto:Christian.hottin@culture.gouv.fr)

Une version remaniée de ce texte a été publiée dans :

« Collecte d'archives, histoire de soi et construction de l'identité : Autour de deux fonds d'archives de femmes », *Histoire et Sociétés*, n°6, avril 2003, p. 99-109.

Il reprend des éléments d'une conférence donnée à Roubaix en 2002 :

« Collecte d'archives, histoire de soi et construction de l'identité : Autour de deux fonds d'archives de femmes », Conférence-débat organisée par les éditions Hatier et le Groupe d'Histoire Sociale au Centre des Archives du Monde du Travail, Roubaix, 9 octobre 2002.